



PARIS – 25 octobre 2019

CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES INSET ANGERS

25 OCTOBRE 2019

PARIS

LA CÉLÉBRATION
DES 30 ANS
DE LA CONVENTION
INTERNATIONALE
DES DROITS DE
L'ENFANT



CO-ORGANISATEURS : **CNAPE**
LA PROTECTION DE L'ENFANT

D
Défenseur des droits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DOSSIER DOCUMENTAIRE

Elaboré par le Centre de Ressources Documentaires de l'Inset d'Angers et
le Pôle de compétences Enfance

***Ce dossier documentaire est strictement réservé à votre usage personnel.
Dans le respect du Code de la Propriété intellectuelle, il ne vous est pas permis de le reproduire,
ni de le céder ou d'en faciliter la reproduction par un tiers.***

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[Convention internationale des droits de l'enfant. Convention des Nations-Unies du 20 novembre 1989](#)

[Comité des droits de l'enfant](#)

[Défense des Enfants International](#)

➤ Ouvrages et rapports



[Couple séparé, parents associés : guide pratique pour une coparentalité réussie](#)

DECIS Sophie, LEGRAND Emilie

Union nationale des associations familiales, 2019, 25 p.

L'association Enfance et Partage, souvent sollicitée par des situations d'enfants pris au cœur de conflits liés à la séparation de leurs parents, a décidé de publier ce guide à destination des familles. Il est organisé autour de trois grands axes : juridique (conséquence de la séparation sur l'autorité parentale), psychologique (vécu de la séparation et besoin de l'enfant) et pratique (autour de la construction d'une coparentalité).



[Kit pédagogique - Les droits de l'enfant 2019 -2020](#)

ATD quart Monde, 2019, 32 p.

Ce dossier s'adresse à tous ceux qui cherchent à faire grandir un esprit d'amitié et de citoyenneté entre les enfants de toutes origines sociales et culturelles. Il s'adresse en particulier aux enfants de 7 à 13 ans, cependant, il contient également quelques supports pédagogiques et activités adaptés à des enfants plus jeunes (à partir de 5 ou 6 ans).

La journée de ceux qui luttent contre la misère et l'exclusion est le 17 octobre, officiellement reconnue par les Nations Unies depuis 1992 comme Journée mondiale du refus de la misère. Ce dossier lui est destiné.

Les outils qu'il contient sont utilisables tout au long de l'année : cela commence par les rencontres quotidiennes que les enfants vivent à l'école, en famille, entre voisins, et dans leurs lieux de vie et peut se poursuivre dans des activités et des jeux organisés au sein d'ateliers spécifiques. De plus, les différentes parties du dossier sont indépendantes et peuvent être abordées dans l'ordre que choisira l'enseignant ou l'animateur



La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989

100 questions-réponses / ROSENCZVEIG Jean-Pierre, L'Harmattan, 268 p., 2018

L'enfant - la personne de moins de 18 ans - est souvent présenté comme source de risques. Mais a-t-il des droits ? Des droits qu'il puisse exercer ? Peut-il engager sa responsabilité civile, pénale, disciplinaire ? Peut-il s'exprimer ? Choisir sa religion ? Créer une association ? Porter plainte ?

Notre droit est-il en conformité avec l'ordre international tracé notamment par la Convention des Nations unies sur les droits des enfants du 20 Novembre 1989 ? Que savons-nous du statut fait aux enfants en France ? Que savent les enfants de leurs droits quand on leur parle plutôt de leurs devoirs et que les adultes sont si peu compétents ?

Ce jeu de questions-réponses entend répondre aux principales interrogations communes sur le statut fait aux enfants de France pour éclairer les débats en cours sur l'enfance, la famille et les rapports de la sphère publique et de la sphère privée, les champs des responsabilités publiques et privées. Le premier des droits n'est-il pas celui d'être informé sur ses droits ?



Les droits de l'enfant / DEKEUWER DEFOSSEZ Françoise
Presses universitaires de France, 2018, 125 p.

Cette notion récente apparaît avec la Convention de l'ONU en 1989 et traduit la philosophie des droits de l'homme adaptée aux jeunes : l'enfant est désormais pensé comme un sujet doté de liberté qui a aussi besoin de protection. Cet ouvrage explique le statut juridique de l'enfant, sa place dans la famille et sa protection assurée par l'Etat.



[De la naissance à 6 ans : au commencement des droits](#)
Défenseur des Droits, 2018

Le rapport 2018 est consacré à la petite enfance, entendue comme la période allant de la naissance aux six ans de l'enfant. Le présent rapport s'attache à mettre en lumière deux idées-forces. D'une part, le petit enfant a des droits, dont il jouit dès la naissance sans attendre d'accéder au langage ou à la connaissance. D'autre part, l'effectivité de ces droits est déterminante pour le développement de l'enfant. La jouissance de ces droits, promesse de développement et d'épanouissement dans la société, repose largement sur les adultes dès lors que les petits enfants ne sont pas en mesure de les faire valoir eux-mêmes. Dès lors, le présent rapport s'intéresse à la manière dont la société s'organise pour garantir les droits des 5,2 millions d'enfants de moins de sept ans que compte la France en 2018. Or, bien que des évolutions positives sont à constater, les droits, les besoins fondamentaux et l'intérêt supérieur des tout petits enfants sont encore trop insuffisamment garantis dans la société aujourd'hui, constate le rapport. Une meilleure prise en compte de ceux-ci passera par la définition d'une stratégie globale en faveur de la petite enfance, axée sur une culture commune, un décloisonnement des interventions et un renforcement des dispositifs de prévention, estime le rapport.



[Pour une République garante des droits de l'enfant](#)
Agir ensemble pour les droits de l'enfant, 2017, 23 p.

La CNAPE et les organisations réunies au sein du collectif Agir ensemble pour les droits de l'enfant (AEDE) se mobilisent pour mettre les droits de l'enfant au cœur des débats électoraux. Dans un livre blanc intitulé « Pour une République garante des droits de l'enfant », elles émettent des recommandations à l'attention des candidats mais aussi des futurs membres des gouvernement et parlement pour faire de la France un pays plus respectueux des droits de tous les enfants. Les enfants et les jeunes ont été étroitement associés à ce travail (organisation de rencontres, lancement d'une consultation nationale...).



[Droits de l'enfant : le Défenseur des droits publie son rapport annuel 2017](#)
Défenseur des droits, 2017, 122 p.

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre 2017, le Défenseur des droits, M. Jacques Toubon, et la Défenseure des enfants, Mme Geneviève Avenard, son adjointe, rendent public leur rapport annuel consacré aux droits de l'enfant. Intitulé « Droits de l'enfant en 2017 : Au miroir de la Convention internationale des droits de l'enfant », ce rapport est consacré au suivi des recommandations de l'ONU, en insistant sur les thématiques du droit à la santé et de l'éducation à la sexualité.



["Écoutons ce que les enfants ont à nous dire"](#)

Unicef, 2016, 68 p.

L'Unicef France a publié, mardi 29 novembre, les résultats d'une consultation nationale réalisée, entre octobre 2015 et juin 2016, auprès de 21 930 enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans. Ces derniers ont été interrogés sur l'éducation, l'accès aux activités et aux savoirs, le respect de leurs droits..., mais aussi sur le soutien parental. Les conclusions sont souvent "loin des clichés", souligne l'Unicef, en particulier s'agissant des enfants des quartiers prioritaires : alors qu'on les décrit souvent "désinvestis de leur scolarité", ils sont plus de 60 % à se dire angoissés "de ne pas réussir à l'école, marquant ainsi leur intérêt pour l'éducation et leur préoccupation pour l'avenir". Enfin, "67 % et 55 % déclarent être valorisés par leur mère et leur père", des chiffres "bien supérieurs à ceux des quartiers plus aisés".



[Enquête sur l'Accès aux Droits - Volume 4 - Place et défense des droits de l'enfant en France](#)

Défenseur des droits, 2017, 31 p.

Une personne sur deux est en mesure de citer spontanément un des droits protégés par la Convention internationale des droits de l'enfant.

Les droits mentionnés sont souvent les mêmes, à savoir : le droit à l'éducation, le droit d'être protégé-e contre les maltraitements ou encore le droit d'être en bonne santé.

En moyenne, 16 % de la population rapporte avoir été témoin d'une atteinte aux droits de l'enfant dans les cinq dernières années. Parmi les personnes qui citent au moins un droit de l'enfant, cette proportion s'élève à 22 %.

Les situations de maltraitance (physique, verbale, psychologique et/ou sexuelle) sont les plus fréquemment rapportées. En moyenne, une personne sur 10 déclare avoir été témoin d'une situation de maltraitance dans les cinq dernières années.

Face à une atteinte aux droits de l'enfant, une personne sur deux entame des démarches pour faire reconnaître cette situation.

Plus les atteintes aux droits de l'enfant sont fréquentes, moins les alertes sont importantes.

Le fait de citer au moins un droit de l'enfant double la probabilité d'entamer des démarches pour faire reconnaître la situation d'atteinte aux droits d'un enfant.

Quelle que soit l'atteinte aux droits de l'enfant rapportée, l'école constitue le principal interlocuteur pour les personnes souhaitant faire reconnaître cette situation.

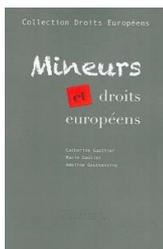
Les personnes qui n'entament pas de démarches suite au constat d'une atteinte aux droits d'un enfant évoquent le manque de preuves comme frein à leur action (53 %) mais aussi l'idée que « ça ne les regarde pas » (41 %).



[Rapport du Défenseur des droits au Comité des droits de l'enfant des Nations unies](#)

Défenseur des droits, 2015, 151 p.

Ce rapport sur la mise en oeuvre par la France de la Convention internationale des droits de l'enfant est le troisième depuis la création de l'institution du Défenseur des droits en 2000. C'est aussi le premier du Défenseur des droits, autorité constitutionnelle indépendante, chargé en 2011 de la mission de protection des droits et libertés et de promotion de l'égalité, et à ce titre, de la défense et de la promotion des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant, spécifiquement confiée à son adjointe, défenseure des enfants.



Mineurs et droits européens / GOUTTENOIRE Adeline, GAUTHIER Catherine, GAUTIER Marie (Dir.), Pédone, Collection Droits européens, 2012, 137 p.

Les droits européens accordent une attention de plus en plus soutenue à la figure du mineur.

Partant de ce constat général, l'approche qui a été privilégiée dans le présent ouvrage est doublement transversale car il a été décidé non seulement de rassembler les analyses de publicistes et de privatistes, mais encore de traiter du droit de l'Union européenne, du droit du Conseil de l'Europe et de la Convention européenne des droits de l'homme. Les mineurs sont en effet les bénéficiaires de règles issues de l'un

et l'autre de ces droits, qui concourent de manière convergente à l'élaboration d'un véritable droit des mineurs européens.

L'objectif de cet ouvrage a été de déterminer si le mineur est un sujet de droit européen autonome et dans quelle mesure les droits européens contribuent à la protection des mineurs, à la lumière des dispositions internationales qui les concernent, et particulièrement au regard de la Convention internationale des droits de l'enfant.

➤ **Articles**

Célébrer les 30 ans des droits de l'enfant

Journal de l'animation (Ie), 10/2019, n° 202, p. 42-53

Trente ans après la ratification par l'ONU de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), le 20 novembre 1989, consacrant l'enfant comme une personne à part entière, les droits de l'enfant sont-ils toujours d'actualité ? Malgré des avancées majeures dans ce domaine, un Français sur deux n'est pas en capacité de nommer un des 54 droits énoncés par la CIDE. De nombreux progrès restent à accomplir pour faire avancer et reconnaître les droits de tous les enfants (enfants porteurs de handicap, jeunes mineurs non accompagnés...). Le travail de sensibilisation à ces droits dans nos sociétés, auprès des enfants et des jeunes, eux-mêmes, et des adultes, est donc toujours bien à l'ordre du jour. Mais comment s'y prendre ?

Protection de l'enfant - La CIDE : une boussole pour la protection de l'enfance ?

Actualités sociales hebdomadaires, 04/10/2019, n° 3128, p. 18-19

Le 26 septembre dernier, une table ronde a été organisée par SOS Villages d'enfants France sur le thème « Qualité de l'accompagnement en protection de l'enfance : les droits de l'enfant comme levier ». Cet événement, marrainé par Brigitte Bourguignon, a permis de rappeler la nécessité d'intégrer les principes de la CIDE aux pratiques et aux politiques.

[L'approche par les droits : une boussole pour la protection de l'enfant](#)

Cahiers de SOS villages d'enfants (Ies), 09/2019, n° 9, 44 p.

En cette fin d'année 2019 qui marque la célébration des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, cette édition met en lumière le chemin qui reste à parcourir pour que les textes soient appliqués et les engagements des Etats tenus. Elle appelle à l'adoption et au développement d'une approche de la protection des enfants fondée, avec eux et pour eux, sur les droits de l'enfant. Ce numéro bénéficie de la contribution de Mme Geneviève Avenard, Défenseure des enfants, qui a accepté de nous faire partager, au fil des chapitres, son point de vue et son expertise. Nous tenons à la remercier tout particulièrement.

[Droits de l'enfant : prendre soin et rendre libre / MEIRIEU Philippe](#)

Cahiers pédagogiques, n° 555, 09/2019, 4 p.

Entretien avec Philippe Meirieu dans le dossier « 'Droits des enfants, Droits des élèves »

Besoins fondamentaux, projets personnalisés et logique de parcours : nouveaux paradigmes du droit de l'aide et de l'action sociales ? CAPELIER Flore
Revue de droit sanitaire et social, 07/2019, n° 4, p. 723-734

Parfois encouragé, souvent décrié, le mouvement d'individualisation de l'action publique se fait l'écho d'une préoccupation croissante pour le respect des droits et libertés individuels. Les réformes récentes du droit de l'aide et de l'action sociales tiennent compte de ces évolutions et privilégient l'évaluation des besoins fondamentaux de l'individu sur une approche strictement catégorielle des politiques sociales. Cette « évaluation » est présentée par le législateur comme garante du « projet » et du « parcours » de l'usager. Si les objectifs de ces réformes sont louables, elles ne sont pas sans risque pour le respect des droits et libertés individuels.

Apport d'une perspective "droits de l'enfant" dans les prises / DEFAYES Faustina,
HABERSAAT Stéphanie, URBEN Sébastien
Enfances & psy, 2019, n° 81, p. 152-165

L'objectif de l'étude présentée dans cet article est d'analyser, sous l'angle du respect des droits de l'enfant, les raisons ayant entraîné un arrêt prématuré de suivi dans le cadre de consultations pédopsychiatriques ambulatoires. Soixante-neuf participants ayant interrompu leur suivi ont été interrogés sur les raisons de cet arrêt. Ces raisons ont été analysées à l'aide d'une grille de lecture correspondant à des droits fondamentaux de l'enfant. Les résultats montrent que si l'atteinte aux droits n'est pas fréquente, il est certains droits qui, mal respectés, sont reportés comme des motifs réguliers d'arrêt de suivi, tels que le droit aux services de soins, le droit au développement, le droit d'exprimer son opinion, le droit d'être entendu, le respect de l'intérêt supérieur ou le besoin d'une bonne relation thérapeutique. Il nous semble important de mieux faire connaître les droits de l'enfant aux professionnels des soins psychiques ainsi qu'aux enfants et adolescents eux-mêmes.

<https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2019-1-page-152.htm>

Education positive, révolution ou illusion ? / RINALDI Romina
Sciences humaines, 06/2019, n° 315, p. 26-31

Bienveillance, empathie, respect de l'enfant... Tels sont les principes prônés par l'éducation positive. Ce modèle s'impose comme le standard à atteindre. Au risque de culpabiliser les parents.

<https://www.oveo.org/>

Défendre et promouvoir l'intérêt supérieur de l'enfant et ses droits
Furet (le), 06/2019, p. 17-18

Interview de Geneviève Avenard, lors du colloque « Agir contre les discriminations » organisé à Paris, le 25 janvier 2019

Droits de l'enfant : des clés de lecture incontournables / DOTTORI Sandrine
Bulletin de la protection de l'enfance (le), 04/2019, n° 104-107, p. 40-43

Vanessa Sedletzki, consultante internationale spécialiste des droits de l'enfant, apporte son éclairage sur les difficultés d'appropriation de la CIDE dans les politiques et les pratiques, et sur les évolutions qu'elle constate actuellement.

Enfance en situation de fragilité, implication du travail social

GAGNADOUX Michelle, MOUNIER Marie-Geneviève, Revue française de service social, 2018, p. 9-109

Si l'enfance et la protection de l'enfance sont des thèmes récurrents en travail social, la corrélation qui est désormais faite entre besoins et droits ainsi que la définition précise des besoins de l'enfant et de son méta-besoin de sécurité montrent que l'approche de la protection a évolué. D'ailleurs, le douzième rapport de l'Observatoire national de la protection de l'enfance présente une approche quantitative et qualitative de ce public, interrogeant la protection de l'enfance dans une approche pluridisciplinaire.

À travers ce numéro de la Revue française de service social, nous avons voulu aborder différentes compréhensions de la fragilité de l'enfant. Quelle représentation le terme " fragile " évoque-t-il selon les différents acteurs de terrain ? Et au regard de ces éléments, quel accompagnement peut être apporté par le travail social ?

Les moins de 7 ans ont des droits

Actualités sociales hebdomadaires, 23/11/2018, n° 3085, p. 20-21

Comme tous les ans le 20 novembre, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le défenseur des droits a rendu son rapport. Cette année, et pour la première fois, il est centré sur les enfants de 0 à 6 ans. L'objectif est d'analyser la manière dont les droits des tout-petits sont appréhendés et effectivement mis en œuvre.

[Le Défenseur des droits accueille la conférence annuelle du réseau européen des défenseurs des enfants \(ENOC\) sur le thème « droits de l'enfant et bien-être, promouvoir la santé mentale »](#),

Défenseur des droits, 11/09/2018

En 2018, la thématique de travail des membres de l'ENOC est la santé mentale des enfants et des adolescents. Cette conférence sera notamment l'occasion de spécifier le concept flou de santé mentale afin d'aboutir à une définition commune.

La convention internationale des droits de l'enfant, quelles applications concrètes ? / GACHET Carol

Métiers de la petite enfance, 02/2017, n° 242, p. 37-39

La Convention internationale des droits de l'enfant peut être mise en œuvre de façon simple et concrète dans les lieux d'accueil de la petite enfance. Les tout-petits et les parents peuvent être associés à cette volonté des professionnels, afin que ces droits soient mieux connus et respectés de tous.

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl15-773.html>

<http://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>

Un plaidoyer pour un travail social "au service des droits fondamentaux"

Actualités sociales hebdomadaires, 23/12/2016, n° 2989, p. 19

Une action de plaidoyer « pour un travail social au service des droits fondamentaux des adultes et des enfants ». C'est la démarche engagée par DEI (Défense des enfants International)-France et le Groupement pour la défense du travail social (GPS) de Toulouse, qui appellent les travailleurs sociaux, formateurs, universitaires, personnes accompagnées, réseaux et associations à la rejoindre. Leur constat est celui de l'absence de réponses adaptées et d'une souffrance professionnelle partagée : les « droits humains – ceux des enfants, mais aussi ceux de leurs parents, et plus généralement ceux de trop nombreuses personnes amenées à solliciter de l'aide auprès des services sociaux – sont souvent ignorés ou oubliés, alors qu'ils devraient être au fondement de leur accompagnement social ».

« L'approche par les droits de l'enfant permet d'améliorer les pratiques »

Actualités sociales hebdomadaires, 11/11/2016, n° 2983, p. 13

La conférence « Les droits de l'enfant accueilli en protection de l'enfance : de la parole aux actes ! », organisée le 8 novembre au ministère des Affaires sociales et de la Santé, a clôturé un projet européen de SOS Villages d'enfants, qui a permis de former 900 professionnels. Explications de Sylvie Delcroix, responsable de projet « Etude et plaidoyer » à SOS Villages d'enfants France.

Le Conseil de l'Europe adopte une nouvelle stratégie pour les droits de l'enfant

Actualités sociales hebdomadaires, 11/03/2016, n° 2951, p. 10

Le Conseil de l'Europe a adopté, le 2 mars, une nouvelle stratégie pour les droits de l'enfant couvrant la période 2016-2021 et qui s'articule autour de cinq priorités clés : la participation des enfants, la lutte contre la violence, l'égalité des chances, une justice adaptée et un Internet sûr.

<https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp>

[Droits de l'enfant et devoir d'éducation](#), MEIRIEU Philippe, 2015, 7 p.

L'originalité du texte de Philippe Meirieu est de restituer historiquement la question des droits de l'enfant. Il souligne le rôle fondamental de Janusz Korczak qui nous fait passer de la simple protection de l'enfant à sa reconnaissance et au respect qu'on leur doit.

Il souligne aussi l'incroyable inventivité pédagogique de Korczak : les droits sont indissociables de devoirs éducatifs. P. Meirieu analyse ensuite la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant et met en évidence une distinction entre les droits énoncés.

[Le bien-être de l'enfant dans la convention internationale des droits de l'enfant](#)

GOUTTENOIRE Adeline, Informations sociales, 2010, n° 160, p. 30-33

La Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) tout entière a pour objet d'assurer le bien-être de l'enfant, entendu au sens large du terme. Le but et l'esprit de ce traité consistent à adapter les droits de l'Homme à l'enfant, en tenant compte de la spécificité de celui-ci, tout en lui conférant des droits particuliers. Le processus d'élaboration de la Cide, qui a abouti à son adoption le 20 novembre 1989, démontre l'effort accompli pour lui conférer un caractère universel. À ce jour, tous les États du monde ont ratifié le traité, à l'exception des États-Unis et de la Somalie. L'article 3-1 de la Convention, qui consacre la primauté de l'intérêt supérieur de l'enfant, est notamment destiné à consacrer le bien-être de l'enfant comme valeur primordiale dans tous les États signataires.

➤ Sites ressources

Site de Philippe Meirieu
Histoire et actualité de la pédagogie

<https://www.meirieu.com>



Adeline GOUTTENOIRE

<https://univ-droit.fr/universitaires/4156-gouttenoire-adeline>



<https://www.defenseurdesdroits.fr/>



J'AI DES DROITS, ENTENDS-MOI

entendsmoi.defenseurdesdroits.fr

Le 20 septembre 2019, le Défenseur des droits, Jacques Toubon et son adjointe Geneviève Avenard, Défenseure des enfants, ont lancé une consultation nationale auprès des jeunes et des enfants sur leurs droits. Cette consultation s'inscrit en réponse aux recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU à l'Etat français. Ce site internet qui rend compte de cette consultation a pour vocation de relayer l'opinion des enfants sur la réalisation de leurs droits, afin de contribuer à en améliorer l'effectivité.



<https://www.cnape.fr/>

Tout
sur les droits de l'enfant

<http://www.toutsurlesdroitsdelenfant.fr/>



<https://dei-france.org/>



<http://enoc.eu/>



<https://www.unicef.fr/>



<https://www.delaconventionauxactes.org/>

**Le Comité
des droits de l'enfant
de l'ONU**

<http://www.droitsenfant.fr/index.htm>

Dossier documentaire

Edité par l'INSET, rue du Nid de Pie, CS 62020, 49016 Angers Cedex

www.cnfpt.fr

Directrice de publication : **Marion Leroux**, Directrice

Responsable du centre de ressources : **Bérangère Guillet**

Conception et réalisation : **Bérangère Guillet, Cécile Boivin, Marie-Christine Marchand**

Tél. : 02 41 22 41 46

© 2019 CNFPT/ INSET D'ANGERS

Centre national de la fonction publique territoriale

